



Montreuil, le 8 février 2021

## AU FIL DU TECH...

**Chantier social, conditions de travail, salaires, ... :  
il est temps de se faire entendre !**

### CHANTIER SOCIAL : On vous a assez écouté

Lors de la plénière du 3 février dernier, la direction de la DSEM a affirmé que désormais le projet d'accord ne bougerait plus alors que la plénière conclusive est fixée au 31 mars. De quoi allons-nous pouvoir parler lors des prochaines réunions s'il n'y a plus rien à négocier ? A moins que les salariés de la DSEM s'en mêlent et ce n'est pas les raisons qui manquent.

#### PROMOTIONS

Alors que comparé à d'autres métiers, la DSEM est le parent pauvre en matière de niveaux de fonctions, les promos seront soumises à l'acquisition de nouvelles compétences. Un système d'Unités de valeur (UV) est mis en place pour évaluer chaque technicien. Pourquoi pas ? Là où ça pêche, en SCT ou en ATM, c'est le niveau d'UV pour chaque activité tellement bas que de nombreux collègues avec ce barème, n'ont même pas les compétences correspondant à leur grade actuel. On reste dans la logique du NAME dont les contours demeurent flous.

Est-ce que qu'un « volume ambitieux de promotion » est véritablement un objectif de ce chantier social ? Nous nous posons la question. La CGT revendique un repyramidage de la structure fonctionnelle au moins équivalent à celui appliqué à la DT.

#### ATM

Les horaires prévus sur les ATM de la métropole ont bien évolué. Sur la dernière version, 2 horaires sont proposés : un qui démarre à 8h00, un qui démarre à 8h30. La CGT sera vigilante que cela reste au choix de l'agent et non pas avec des « quotas ».

Le cycle de 13 semaines avec les repos flottants sont bien maintenus mais un flou existe encore sur la durée journalière de travail compte tenu du fait que nous passerions sur ce cycle à 22 jours par an. En effet, la direction dit ne pas pouvoir donner les horaires de fin de service. La CGT estime que la durée journalière ne peut pas être la même sur le cycle de 4 semaines avec 2 repos et sur le cycle de 13 semaines avec 5,5 repos. Les dires, c'est une chose, les écrits, c'est beaucoup mieux.

Pour la pause méridienne, la CGT demande depuis longtemps son raccourcissement à 1 heure. Cela améliorerait l'amplitude horaire et correspondrait mieux à la réalité des techniciens (intervention éloignée, besoin d'intervenir bureau fermé, etc....). Pour la direction, c'est aujourd'hui un non ferme.

## SCT

Au SCT, le point de crispation se situe sur les horaires et plus précisément le 9h50 qui inspire une crainte et un stress énorme chez les techniciens. La proposition CGT de maintenir et étendre le régime de brigade avait pour but d'être une alternative à cet horaire en le supprimant ou au moins en diminuer l'impact sur le quotidien des collègues. Terminé les discussions, la direction entend maintenir la brigade uniquement pour ceux qui l'ont déjà et entend affecter quasiment un agent sur quatre sur l'horaire 9h50/18h20. Si la DSEM souhaite nous faire travailler plus tard (on se demande aussi pour quoi faire ?, elle doit accorder un régime de travail compensant réellement les contraintes liées à cet horaire. La possibilité de pouvoir poser des PNT les vendredi et lundis ne nous paraît pas suffisant. Actuellement, afin de servir un maximum d'appels, la direction interdit le contre-appel avant 10h30, comment garder ce cap avec presque ¼ des agents affectés sur l'horaire avec la prise de service à 9h50.

La CGT n'acceptera pas la mise en place de l'horaire 9h50 et revendique l'extension de la brigade pour les agents devant travailler sur ces plages tardives et ce ne sont pas les volontaires qui manquent.

## EAPI

Plusieurs collègues de l'EAPI ont interpellé la CGT sur la question des PNT. Ils souhaitent conserver le système actuel de PNT flottants alors que le projet d'accord prévoit des PNT fixes. Blocage de la direction sur cette demande alors que selon nous le système actuel reste tout à fait possible.

## CENTRE DE REPARATION

Les agents du centre de réparation (Brie Comte Robert) demandent la réduction de leur pause méridienne de 1h à 45 mn afin de réduire leur amplitude journalière. Alors que le centre de réparation a un fonctionnement autonome, là encore refus de la direction qui invoque de vagues principes de « solidarité ». La CGT ne comprend pas cette posture.

## ENCADREMENT

Le contenu du texte a, depuis la V1 considérablement évolué avec des références plus appuyées sur la nécessité d'écouter des cadres, de résolution des problèmes rencontrés, d'allègement des tâches. Nous attendons les faits.

Concernant la promotion des encadrants, la DSEM s'engage à porter de 11 à 15 le nombre d'encadrants de proximité groupe A, nombre qui *pourra* évoluer jusqu'à 29. Nous prenons acte.

## ET NOTRE POUVOIR D'ACHAT DANS TOUT CA ?

La crise économique liée à la pandémie est-elle vécue de la même manière partout ? Eh bien non, le dernier rapport de l'ONG Oxfam pointe que les plus grandes fortunes en France ont gagné 175 milliards d'euros de mars à décembre 2020, dépassant leur niveau de richesse d'avant la crise. Tout ne va pas si mal.

Pour nous, les augmentations que nous connaissons sont celles du chômage et de la pauvreté.

La Poste, malgré ce que l'on entend est largement bénéficiaire malgré la crise COVID, elle a seulement gagné moins que prévu et a continué en 2020 à acheter des entreprises à l'étranger.

Mais voilà, il faut bien faire payer le manque à gagner à quelqu'un c'est-à-dire à nous. Les NAO 2021\*, pour le moment c'est 0,2% d'augmentation et pas de prime d'intéressement cette année.

A la DSEM, pas de prime COVID alors que les techs ATM ont été au contact dans les bureaux. Pas d'indemnités télétravail alors que nous allons bientôt « fêter » le 1<sup>er</sup> anniversaire de travail à la maison.

Cette situation risque de durer encore, nos factures d'énergie augmentent et notre employeur fait des économies pendant que nous payons pour travailler.

### La CGT revendique :

- l'attribution de la prime Covid à la DSEM
- La mise en application de l'accord télétravail de 2018 ( Entre autres : prise en charge par LP des frais d'énergie, achat de fauteuils, ...)
- 13<sup>ème</sup> mois pour tous les postiers
- Augmentation des salaires

\* Négociations annuelles obligatoires sur les salaires



# L'ATM 77 en grève Acte 1 – 01/02/21

A l'appel de l'intersyndicale CGT, FO et SUD, les agents de l'ATM 77 ont exercé le 1<sup>er</sup> février dernier leur droit de grève.

Suivi par 76% des agents (soit 81% des techniciens) les agents ont souhaité faire connaître leur mécontentement sur la situation actuellement vécu.



## Les raisons de notre colère :

### Sujet 1 : La Prime de relocalisation

En Septembre 2020, la DSEM a fermé les ATM de Vaux Le Pénil (77), Lisses (91) et Chennevières sur Marne (94) afin de nous regrouper tous ensemble sur un site unique localisé à Brie Comte Robert (77).

Lors des négociations relatives au plan de transformation de la DSEM (fermeture de 31 ATM au niveau national sur la période 2016/2020) une prime de 1000€ devait être versée aux agents impactés.

**La DSEM a décidé de ne pas la verser aux agents de l'ATM77.**

**Malgré l'ouverture à deux reprises d'un dialogue social, la direction de la DSEM reste sourde et campe sur ses positions !!!**

### Sujet 2 : La Prime COVID

Nous avons été présents tout au long de la première vague pour dépanner les bureaux de poste, mais aussi pour faciliter le recours au télétravail. Nous sommes encore en intervention dans les bureaux malgré la pandémie.

Malgré cela, le Groupe La Poste n'a pas estimé les agents de la DSEM indispensables et donc ne considère pas que nous sommes éligibles à cette prime... La DSEM tout comme le Groupe La Poste doit reconnaître l'engagement de l'ensemble des agents de la DSEM investis pendant la crise sanitaire.

### La CGT revendique :

- **Le versement par le Groupe La Poste de la « Prime COVID » à tous les agents de la DSEM.**
- **Le versement de la prime de relocalisation négocié lors de la CDSP de 2016 relatif à la transformation de la DSEM.**

## Rendez-vous bientôt pour l'Acte 2

## PRODUCTIVITE EN ATM

La DSEM a abandonné l'utilisation de la géolocalisation des véhicules pour suivre à la trace les techniciens.

Pour autant, elle n'a pas abandonné le flicage des techniciens avec l'outil Copin. Exit la confiance en l'expérience et le professionnalisme des techniciens.

**COPIN N'EST PAS NOTRE AMI !**

Tout doit être contrôlé : le temps des interventions, les commentaires, .... L'outil de travail qu'est le PDA devient le pire ennemi du technicien. Voilà que les dernières directives seraient de clôturer dans le quart d'heure après l'intervention. Il y a quelques années, c'était au plus près, puis c'est passé à 1 heure après, maintenant le quart d'heure. Bientôt, on va nous demander de le remplir avant sur des temps « référence » et le temps qu'on y passera en plus, c'est tant pis.

Passer du temps sur une intervention, la DSEM appelle ça maintenant de « l'acharnement thérapeutique ». En clair, ne réfléchis plus, appelle le support. C'est tellement mal connaître les aléas du métier de technicien que ça en est pathétique.

Pour mettre tout cela en place, la DSEM compte peut-être s'appuyer sur l'inexpérience des agents issus du vivier. Elle se trompe. Beaucoup de ces techniciens ont fui non pas un métier mais du flicage, des ordres imbéciles, un manque d'autonomie. Ils n'acceptent pas de retrouver cela à la DSEM.

Pour l'encadrement aussi, ce n'est pas acceptable. Depuis des années, ils ont compté sur l'expérience et les connaissances des techniciens pour assurer les maintenances. Comment vont-ils juger le bien-fondé de commentaires, les pièces qui ont été prises ou même le temps passé ?

La DSEM ferait mieux de répondre à l'alarme qui est donné par les managers : Charge de travail trop lourde, trop de pression, trop de réunions, pas assez de reconnaissance.

## SCT : UNE SITUATION EXPLOSIVE ?

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour les techniciens des centres d'appels DSEM.

Mise en télétravail avec un écart qui s'est creusé entre les « anciens » et les nouveaux tant le retard pris en matière de formations est grand, aggravant la sensation d'isolement et de perte de repères.



Dans cette période, la convention Réseau/DSEM s'est mise en place avec l'apparition du DGIM en SCT. Il est demandé d'interrompre tout dépannage en cours, PMAD ou rendez-vous pour traiter la DGIM et expliquer au collègue qu'on le laisse pour quelque chose de plus important que lui. Cela ne passe pas bien car cela remet en cause la finalité même de notre travail. La CGT a interpellé notre directrice sur ce sujet. Elle nous a dit bien comprendre la problématique mais rien n'a véritablement changé depuis.

La gestion des RDV est un autre révélateur de la situation détériorée des SCT. Le manque d'habilitations et de formation de nombreux techniciens engendre une sur-utilisation des RDV au détriment de la résolution au premier appel. De nombreux cas faisant l'objet de RDV devraient être traités sur le champ. Cette situation déséquilibre tout le fonctionnement des SCT.

Le déséquilibre se ressent également au niveau des contre-appels. Ne pouvant répondre aux appels de début de journée, les agents ont pour consigne stricte

De ne faire aucun contre-appel avant 10h30. Conséquence : des cas bloquants tels que Sophos signalés à 8h30 devront patienter au moins 2 heures avant d'être dépannés.

Nous pensons que le chantier social dont le principal but est de faire de la productivité ne va pas améliorer cette situation bien au contraire.

A la CGT, nous croyons qu'il est temps de reparler de notre fonctionnement et de ce pourquoi nous aimons notre travail : dépanner nos collègues avec efficacité.

La mobilisation de chacun sera nécessaire pour avancer.

Pour la CGT, c'est plus qu'une évidence, le mal-être subi par les postiers n'épargne pas les salariés de la DSEM. Le chantier social au lieu de tracer des perspectives est générateur de stress dans un contexte particulièrement difficile où les agents ne se sentent pas reconnus.

**Les agents de la DSEM ne doivent pas laisser la direction décider seule de leur avenir. La lutte des collègues de Brie-Comte-Robert n'est qu'un début, il est nécessaire qu'avec la CGT les techniciens se mobilisent, réfléchissent et décident des conditions du bien-être à leur travail.**